



# Commune mixte de Valbirse

Bévilard, le 13 novembre 2017

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à la prochaine séance du Conseil général qui se déroulera le

**lundi 4 décembre 2017 à 19h00,  
à la salle communale de Malleray.**

## **Ordre du jour**

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2017
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Budget 2018 :
  - a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts communaux ;
  - b) Approbation du taux de la taxe immobilière ;
  - c) Approbation du montant de la taxe des chiens ;
  - d) Approbation du budget du compte global 2018
5. Nommer les membres du Bureau du Conseil général pour l'année 2018 :
  - Président
  - Premier Vice-président
  - Deuxième Vice-président
  - Deux scrutateurs
6. Approuver la modification du Règlement du Conseil général pour la réponse aux motions, postulats et interpellations (suite motion urgente dynamiser les procédures)
7. Réponse à la motion urgente 2017 / 02, PLR et sympathisants, « Stratégie informatique de la commune »
8. Réponse au postulat 2017 / 01, PS et sympathisants, « Et si à Valbirse la population se remettait à rêver »
9. Réponse à l'interpellation urgente 2017 / 01, PLR et sympathisants, « relocalisation des administrations cantonales de Moutier »
10. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
11. Rapport de la Commission scolaire
12. Informations du Conseil communal
13. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
14. Questions orales

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**